



Une mise en danger scandaleuse du personnel :
l'Adjoint de la Cheffe d'établissement et son Chef
de Détention cachent une menace grave !!!!

L'UFAP UNSa JUSTICE tire la sonnette d'alarme !

Nous venons d'apprendre avec stupeur que le Chef de Détention de la Maison d'Arrêt de Laval avait connaissance depuis le 21/04/2025 de menaces graves pesant sur l'intégrité physique d'un de nos collègues. Des détenus projetteraient de s'en prendre à un surveillant à l'aide d'armes artisanales (couteaux) ...et cette information CAPITALE a été **volontairement** tue.

AUCUNE INFORMATION TRANSMISES AUX ÉQUIPES.

AUCUNE CONSIGNE DE VIGILANCE RENFORCÉE.

AUCUNE MESURE DE PROTECTION INDIVIDUELLE.

AUCUNE TRANSPARENCE.

Le personnel a été laissé dans l'ignorance la plus totale. **C'est inacceptable !**

L'UFAP UNSa JUSTICE condamne fermement cette gestion irresponsable et ce manque total de considération pour la sécurité des agents. Le silence face à une menace aussi claire met non seulement en danger le collègue ciblé, mais expose également l'ensemble des personnels en contact avec ses détenus.

NOUS EXIGEONS :

- Une enquête immédiate sur la gestion de cette information.
- La communication transparente de toute menace potentielle envers le personnel.
- La mise en œuvre immédiate de mesures de sécurité adaptées.
- Le respect de l'obligation de protection envers les agents.

La sécurité des personnels n'est pas une option. C'est un devoir !

L'UFAP UNSa JUSTICE ne laissera pas passer un tel manquement sans réaction.

Nous demandons des comptes. Et nous agirons.

RESTEZ SOLIDAIRES. RESTEZ VIGILANTS. INFORMEZ-NOUS.

Il faut agir avant qu'un drame se produise !!!!!

Laval, le 23 avril 2025.

Le Bureau local UFAP UNSa JUSTICE